

/// PRFE Région Île-de-France

L'alternance pour s'émanciper, choisir, s'accomplir.

Présentation à destination des stagiaires.



 **L'ARFA**

01





30 ans d'histoire et d'engagement

Créée en 1994, l'ARFA est un CFA historique en Île-de-France, né d'une volonté collective de professionnaliser les métiers du sport et de l'animation. Première structure française à proposer l'apprentissage dans ces domaines, l'ARFA a été inaugurée dans sa configuration actuelle le 20 décembre 1994 par Michel Giraud, alors président de la Région Île-de-France et ministre du Travail, aux côtés de la ministre des Sports, Michèle Alliot-Marie.

L'association est l'héritière d'un projet structuré dès 1985 par les associations du secteur, sous l'impulsion de Jacques Lastenet, alors directeur régional. Visionnaire, il a su, avec les élus de l'ARFA – dont le président Rainer Doumont – transformer une structure locale en un véritable outil régional au service de la formation et de la coopération.

Forte de cette histoire, l'ARFA a su évoluer avec son temps en élargissant progressivement ses champs d'intervention : travail social, tourisme, administratif, numérique...





30 ans d'histoire et d'engagement

Tête de réseau engagée, elle fédère aujourd'hui une vingtaine d'organismes de formation et accompagne chaque année près de 2 000 apprenants. Fidèle à ses valeurs de coopération, d'innovation et d'inclusion, l'ARFA œuvre chaque jour pour une formation de qualité, accessible à toutes et tous.

En 2025, l'ARFA a célébré ses 30 ans avec notamment la présence du Premier ministre Gabriel Attal, de la Région, de la DRAJES et du Comité Olympique.

L'intérêt général demeure, aujourd'hui encore, le fil conducteur de son action.





Projet & objectifs de l'ARFA

L'ARFA est une association loi 1901 fondée en 1994 sous l'impulsion des services de l'État, de la Région Île-de-France et d'une dizaine d'associations du sport et de l'éducation populaire.

Son projet associatif se résume en une phrase :

L'Éducation, la Formation et un Métier pour tous.



À l'ARFA, nous faisons de l'alternance un levier d'émancipation : pour que chaque personne, quel que soit son parcours, construise un avenir professionnel libre, durable et choisi.



Rachel Seris
Présidente de l'ARFA



CFA des métiers du Sport et de l'Animation

L'ARFA est l'organisme gestionnaire du CFA des métiers du Sport et de l'Animation dont l'objet principal est la formation et le développement des emplois professionnels dans les métiers du sport, de l'animation et des loisirs en Île-de-France.

Les fondateurs de ce CFA hors les murs souhaitaient favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par le développement de la formation initiale en alternance, dont l'apprentissage.

Attachements de l'ARFA

Principes et valeurs qui régissent l'éducation populaire, le sport et la formation. Mais également ceux qui concourent aux objectifs éducatifs de la Nation et qui contribuent à l'insertion professionnelle par le biais d'une formation sanctionnée par un diplôme ou équivalent enregistré à France Compétences.

Tolérance respect d'autrui dans sa personnalité, son intégrité physique et morale, et dans la manifestation de ses convictions.

Éco-citoyenneté qui est le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Égalité des chances, et promotion de la diversité.

Mixité, et plus spécifiquement la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Transmission des valeurs républicaines, de la laïcité, de la citoyenneté, de la culture de l'engagement et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.





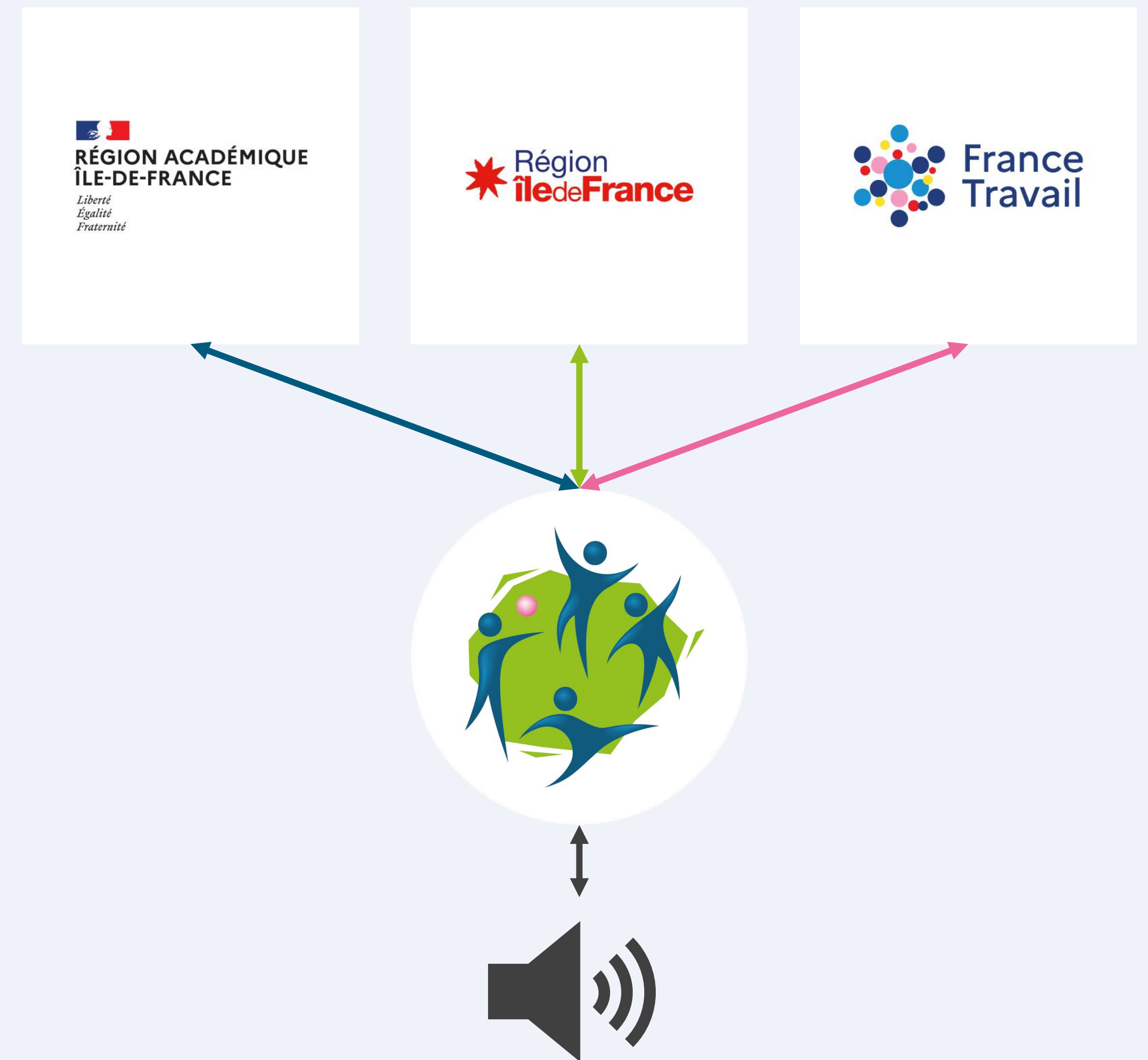
L'ARFA – Tête de réseau

En 30 ans, l'ARFA est devenue la tête de réseau de la formation en Île-de-France fédérant les acteurs majeurs de la formation professionnelle dans les domaines du Sport, de l'Animation, du Travail social, du Tourisme, de l'Administratif et du Numérique.

L'ARFA est le CFA hors les murs de la région francilienne et le mandataire des marchés AFC France Travail et PRFE Région Île-de-France pour la formation des demandeurs d'emploi.

L'ARFA s'engage à accompagner tous les publics dans la réussite de leur projet professionnel ou de leur reconversion :

- Un accompagnement personnalisé avant, pendant et après sa formation ;
- Plus de 50 sites de formation sur l'ensemble de l'Île-de-France ;
- Des entrées en formation toute l'année ;
- Un réseau d'organismes de formation reconnus ;
- Des formations jusqu'au niveau 6 ;
- Des formations reconnues par les branches, les ministères ou la Fédération Française d'Équitation.



Tous les parcours de formation de l'ARFA visent à augmenter l'employabilité et la qualification des franciliens. Pour cela tous les cursus se déroulent en alternance afin de se former grâce à une véritable immersion dans le monde professionnel.



Les membres de l'ARFA

Collège 1 – Organismes de formation partenaires

21 organismes de formation dont 18 répartis sur 3 dispositifs :

- Apprentissage (14)
- AFC France Travail (9)
- PRFE Région Île-de-France (15)

Collège 2 – Employeurs

- 2 structures franciliennes

Collège 3 – Têtes de réseau

- 1 structure Olympique
- 1 structure nationale
- 1 structure francilienne

L'Assemblée générale fixe les axes de travail et de développement de l'association en conformité avec ses statuts.

Collège 1



Collège 2



Collège 3



Horizon 2026

« Horizon 2026 » c'est le **projet associatif de l'ARFA** voté lors de l'Assemblée générale de 2022.

Ambition

- Être un acteur incontournable de la formation, essentiellement dans les domaines du sport et de l'animation.
- Mettre l'apprenant au cœur de l'organisation.

Priorité

- Ouvrir l'association à d'autres secteurs d'activité ;
- Animer le collectif et accompagner les organismes de formation ;
- S'engager en tant qu'acteur référent auprès des partenaires institutionnels ;
- Développer les relations et le soutien aux employeurs ;
- Augmenter la visibilité de l'ARFA auprès du grand public ;
- Renforcer le lien avec les alternants.





Administrateurs 2025-28

L'Assemblée générale élit les 12 membres du Conseil d'administration parmi les adhérents de l'ARFA. La présidente est élue par le Conseil d'administration puis le Bureau sur proposition de la Présidente.

Le Conseil d'administration traduit en actions les orientations données par l'Assemblée générale et le Bureau contribue à leurs mises en œuvre.

Trésorier



Com'Tech
Eric Brimeau

Secrétaire générale



CREIF
Carine Hardouin

Invitée permanente

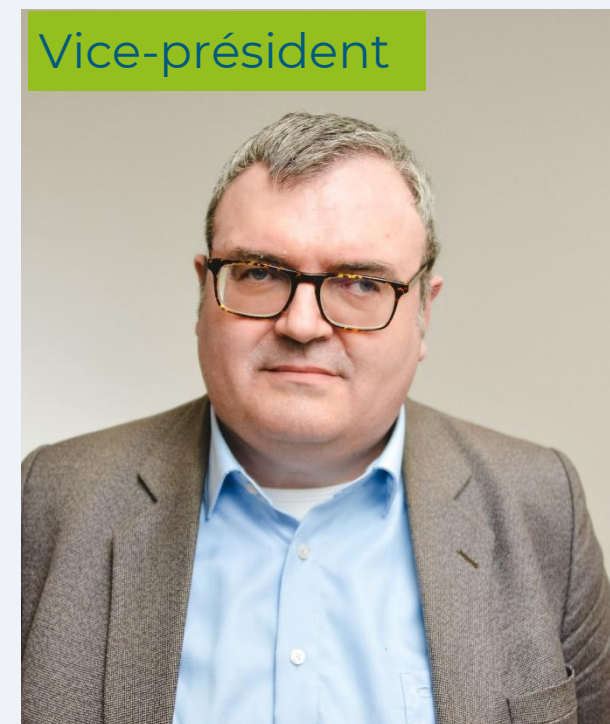


CROS Île-de-France
Evelyne Ciriegi



IFAC Formation
Fabrice Millot

Vice-président



IFA
Henri-Joseph Lonchamp



Léo Lagrange Formation
Claire Lechevallier

Présidente



Nuevo Sport & Loisirs
Rachel Seris



PSL Francilien
Jérémy Cargnelli

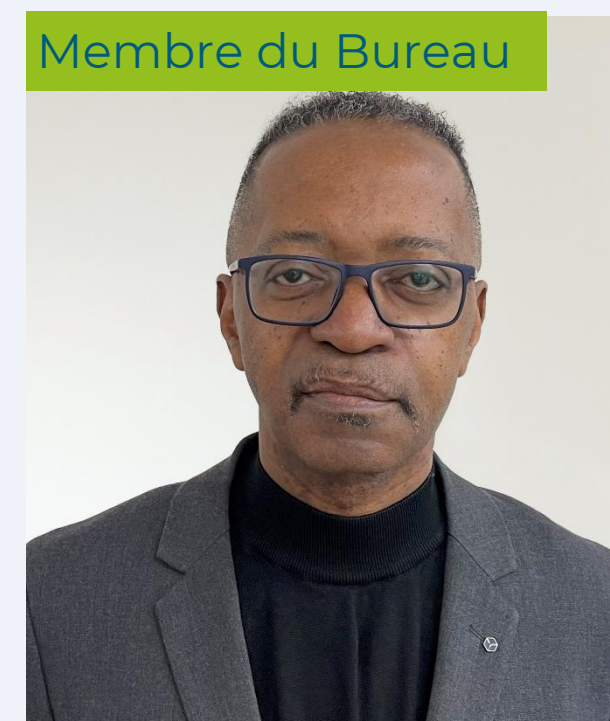


Trans-Faire
Karine Marchalant



UCPA Formation
Serge Campagne

Membre du Bureau



UFCV Île-de-France
Alain Pena

Membre du Bureau



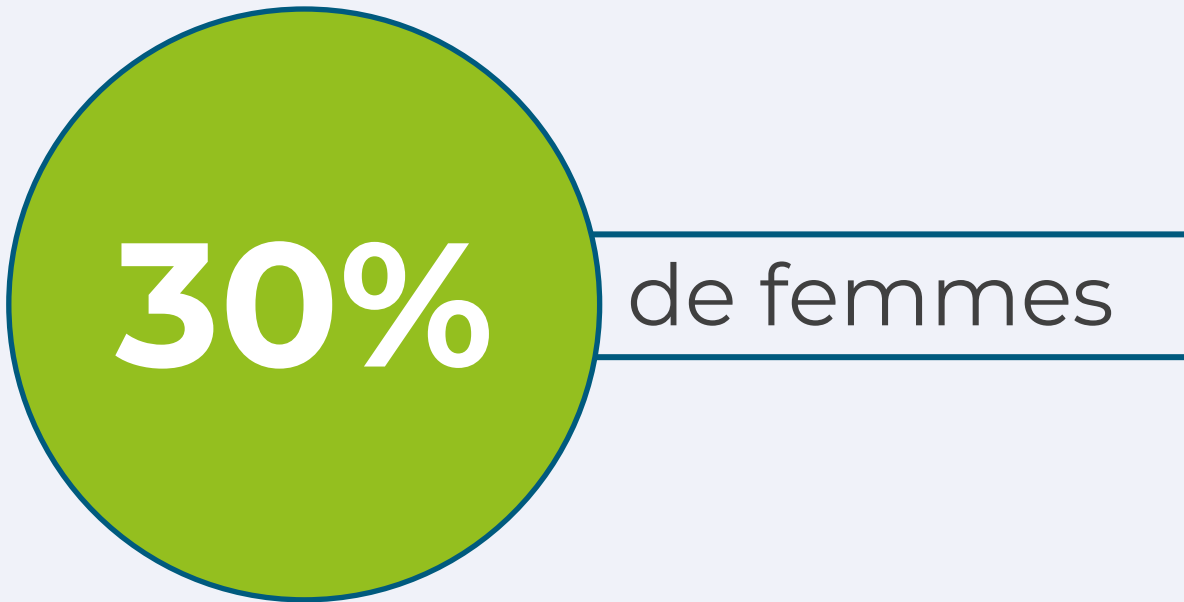
USF
Claire-Marie Fevre

Le Conseil d'administration et la Présidente ont été élus le 24 juin 2025.

Le Bureau a été élu le 8 juillet 2025



En chiffres



+de 1 500

Alternants en 2024

2

Dispositifs

21

Organismes de formation partenaires

24

Diplômes, titres ou certifications préparés

+ de 100

Métiers

Indicateurs PRFE Région Île-de-France 2024

81%

Obtention de diplôme

50%

Insertion professionnelle

23%

Poursuite d'études



www.arfa-idf.asso.fr





Qualiopi

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'ARFA.

Cette certification est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par l'État sur la base du référentiel national qualité.

En janvier 2024, la certification de l'ARFA a été renouvelée jusqu'en 2027.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTION DE FORMATION, ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE.**



Référentiel national qualité

Ce référentiel est organisé autour de sept critères qualité :

- Conditions d'information du public ;
- Identification précise des objectifs ;
- Adaptation aux publics bénéficiaires ;
- Adéquation des moyens ;
- Connaissances et compétences des personnels ;
- Environnement professionnel ;
- Prise en compte des appréciations et des réclamations.





2 dispositifs



Apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un organisme de formation.



PRFE Région Île-de-France

Ce programme de formation de la Région Île-de-France avec le soutien de l'Union européenne s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi pour élever le niveau de compétence des franciliens et ainsi favoriser l'accès à l'emploi durable dans les secteurs qui recrutent.





Certificateurs





Financeurs de la formation



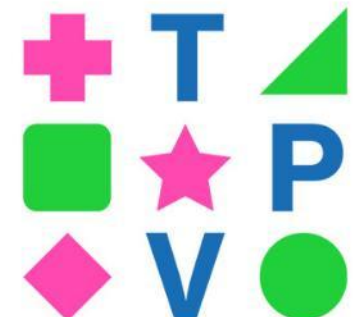


Partenaires de l'ARFA









-  L'ARFA est membre du réseau
-  Le partenaire est membre de l'ARFA



Les Rencontres de l'ARFA



Objectifs

- Sensibiliser à une thématique forte
- Permettre aux apprenants de se rencontrer
- Renforcer le réseau « Alumnis de l'ARFA »
- Valoriser l'organisme de formation

Édition 2023

117 participants le 20 avril 2023 au Five Paris 18
Mise en relation avec des professionnels de leur domaine de formation et des activités de cohésion.

Édition 2024

137 participants le 25 juin 2024 à la Sand Fabrik (93)
Appréhender la lutte contre le harcèlement et les discriminations en favorisant l'inclusion pour tous et des activités de cohésion.

Édition 2025

189 participants le 24 juin 2025 à la Sand Fabrik (93)
Appréhender la lutte contre le harcèlement avec Élian Potier Co-Président de Faire Face et fondateur d'Urgence Harcèlement ainsi qu'une sensibilisation à la santé mentale et à l'employabilité puis des activités de cohésion.





Réseaux sociaux

Zoom sur LinkedIn



Visibilité	Réseautage	Crédibilité	Ressources	Engagement
En ajoutant l'ARFA et votre organisme de formation à votre profil LinkedIn, vous augmentez votre visibilité auprès des recruteurs et des employeurs potentiels. Cela montre que vous avez suivi une formation reconnue et que vous êtes engagé dans votre développement professionnel.	LinkedIn est une plateforme de réseau professionnel. En ajoutant l'ARFA et votre organisme de formation, vous pouvez vous connecter avec d'autres anciens élèves, formateurs et professionnels de votre secteur. Cela peut ouvrir des opportunités d'aide, de mentorat, de carrière et de collaboration.	Mentionner une institution comme l'ARFA sur votre profil LinkedIn renforce votre crédibilité. Cela montre que vous avez reçu une formation de qualité avec votre organisme de formation et que vous êtes bien préparé pour le marché du travail.	En étant connecté avec l'ARFA et votre organisme de formation sur LinkedIn, vous pouvez accéder à des ressources exclusives, des offres d'emploi, des événements et des mises à jour importantes concernant votre domaine de formation.	Ajouter l'ARFA et votre organisme de formation sur LinkedIn montre que vous êtes fier de votre parcours et de votre formation. Mais également que vous restez engagé dans votre univers professionnel.



Comment ajouter l'ARFA comme école sur LinkedIn

CFA ARFA
Enseignement supérieur · Paris · 1 K abonnés · 14 anciens élèves

1 ancien élève de l'école travaille ici

Envoyer un message Suivi

Accueil À propos Posts Emplois **Anciens élèves**

14 anciens élèves

Cherchez des anciens élèves par mot clé, emploi ou entrep

Année de début 1900 Année de fin 2024

Lieu de travail	Lieu de résidence
1 CFA ARFA	11 France
1 SAGA Mercedes-Benz	4 Auvergne-Rhône-Alpes, France
1 GVF BYMYCAR LYON NORD	4 Île-de-France, France
1 FIT CENTER	4 Greater Paris Metropolitan Region

Voir plus

Mode d'emploi :

- Connectez-vous à votre compte LinkedIn et allez sur votre profil ;
- Cliquez sur la section "Formation" et sélectionnez "Ajouter une formation" ;
- Dans la barre de recherche, tapez "ARFA" et sélectionnez "CFA ARFA École" ;
- Compléter les informations, telles que votre diplôme, le domaine d'études et les dates de début et de fin de formation ;
- Une fois que vous avez terminé, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

Répétez la même démarche pour votre organisme de formation.

/// Politique handicap

02





Politique d'accueil et d'accessibilité

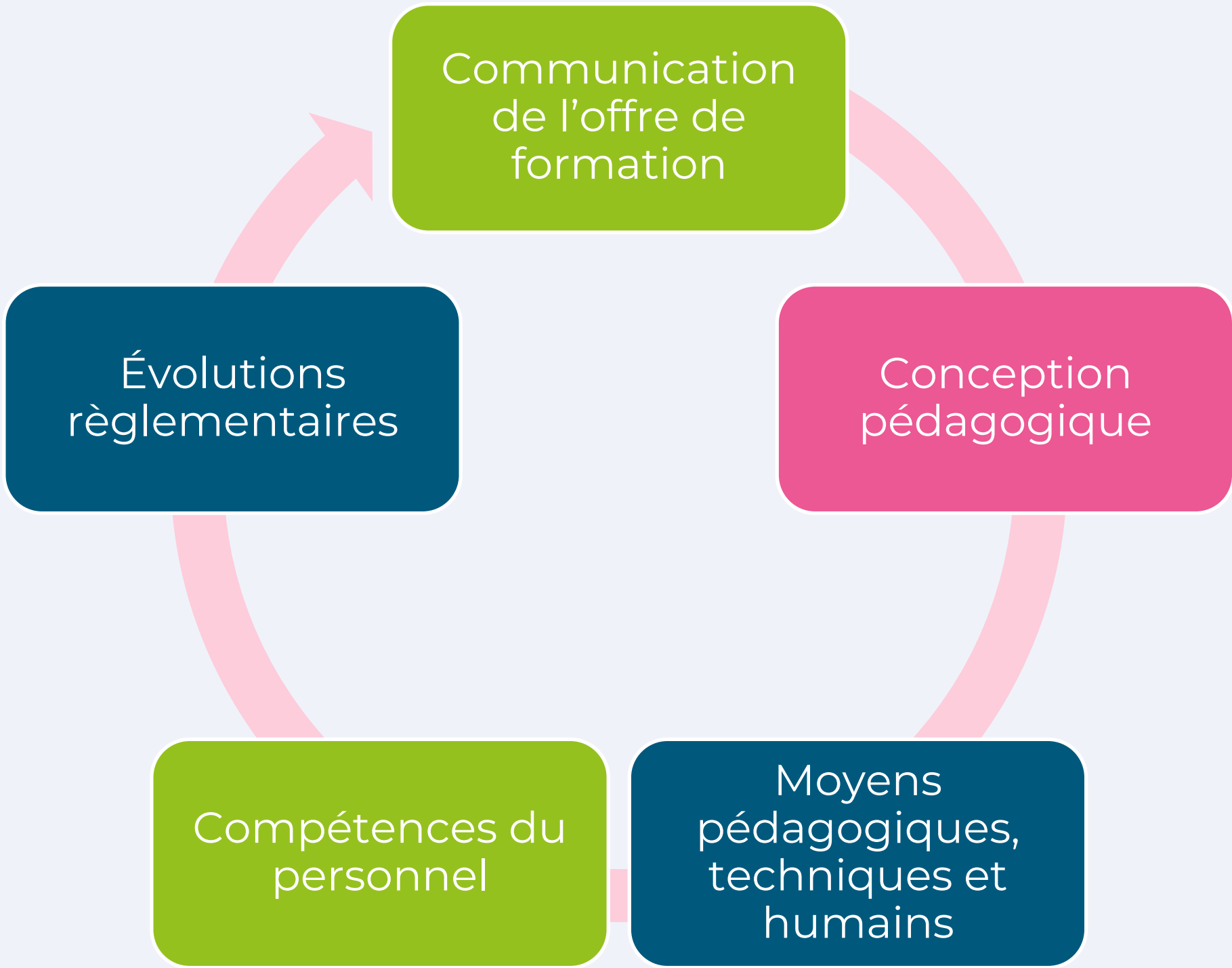
Soucieuse de se conformer aux exigences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'ARFA a mis place une politique d'accueil et d'accessibilité votée à l'unanimité en Conseil d'administration.

Objectifs

- ✿ Garantir l'accès aux formations professionnelles dans un environnement handi-accueillant ;
- ✿ Prendre en compte les spécificités de chaque apprenant depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation ;
- ✿ Faciliter la réussite de nos apprenants en situation de handicap.

Engagements concrets vers l'inclusion

- ✿ Responsabilités de l'ARFA et de ses organismes de formation partenaires ;
- ✿ Formation du personnel pour accompagner efficacement les personnes en situation de handicap ;
- ✿ Analyse des besoins et co-construction des moyens de compensation ;
- ✿ Mise en place d'une communication accessible et efficace ;
- ✿ Amélioration continue.





Référente handicap

La référente handicap apporte un accompagnement approprié aux personnes en situation de handicap.

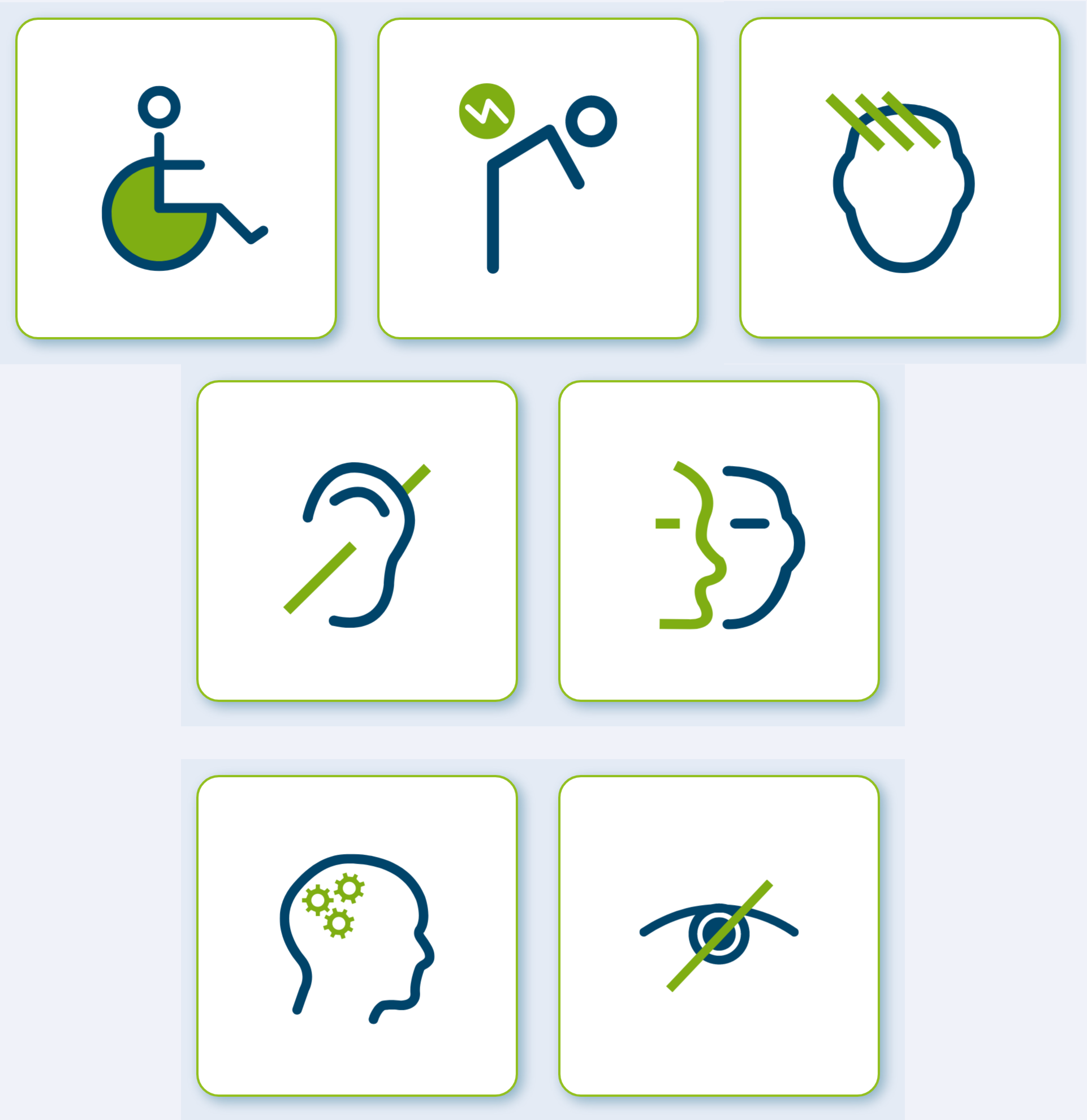
Elle accueille les apprenants en situation de handicap et les accompagne sur leur lieu d'emploi pendant toute la durée de la formation. Elle les aide à sécuriser leur parcours de formation et travaille en lien avec les formateurs, éducateurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs, structures médico-sociales...

L'accompagnement se fait de manière strictement confidentielle et l'ensemble des données sont sécurisées sur un serveur dédié accessible uniquement à la référente handicap et au directeur de l'ARFA.

Avec l'ensemble de ses partenaires, l'ARFA œuvre pour permettre à tout à chacun et quelle que soit sa situation de suivre sa formation dans des conditions identiques.

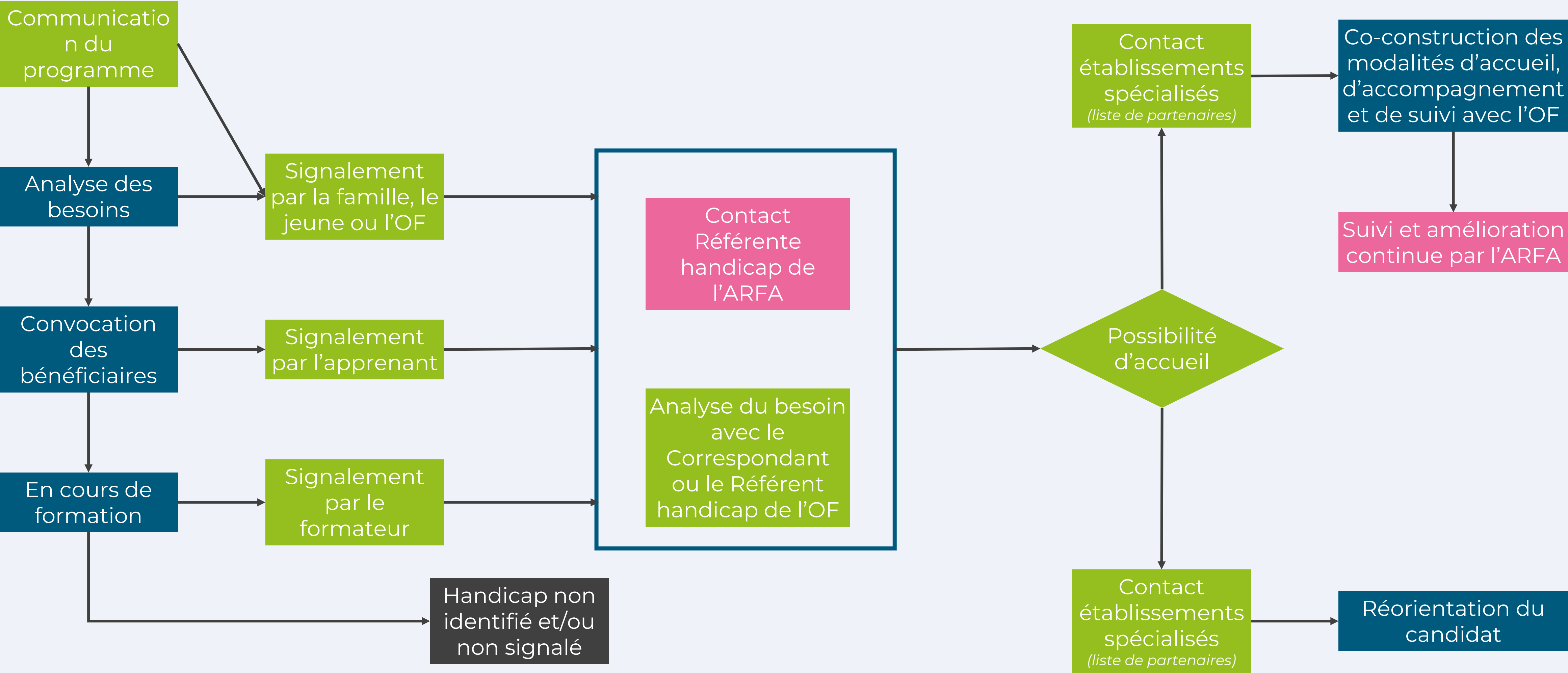


Référente handicap :
Sonia Hubin
shubin@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 29





Processus PSH





PRFE

Région Île-de-France

03



Définition

Le Programme Régional de Formation pour l'Emploi (PRFE) de la Région Île-de-France est une offre de formations mobilisable pour acquérir des compétences porteuses sur le marché du travail.

Le PRFE est un programme de formations de la Région Île-de-France à destination des demandeurs d'emploi ayant pour objectif l'élévation du niveau de compétence des franciliens afin de favoriser l'accès à l'emploi durable dans les secteurs qui recrutent.



Le PRFE propose trois types de parcours de formation, permettant de répondre à des personnes de différents niveaux et dont les durées sont plus ou moins longues :

- Des parcours d'accès à la qualification de 315h maximum qui permettent la montée en compétences des stagiaires afin de leur permettre d'accéder à une formation certifiante ;
- Des parcours certifiants de 1 820h maximum ;
- Des parcours professionnalisant de 420h maximum qui permettent l'acquisition d'une ou plusieurs compétences professionnelles pouvant être valorisées par l'acquisition de CCP.





Europe

Mobilisant 539,6 millions d'euros en Île-de-France pour la période de programmation 2021-2027, le Fonds social européen (FSE+) est le fonds le plus mobilisé sur le territoire francilien dans le cadre de la politique de cohésion. Il est géré à la fois par les services déconcentrés de l'État et par les services de la Région Île-de-France, et permet de financer principalement des projets favorisant l'emploi, l'entrepreneuriat, l'inclusion et l'éducation.

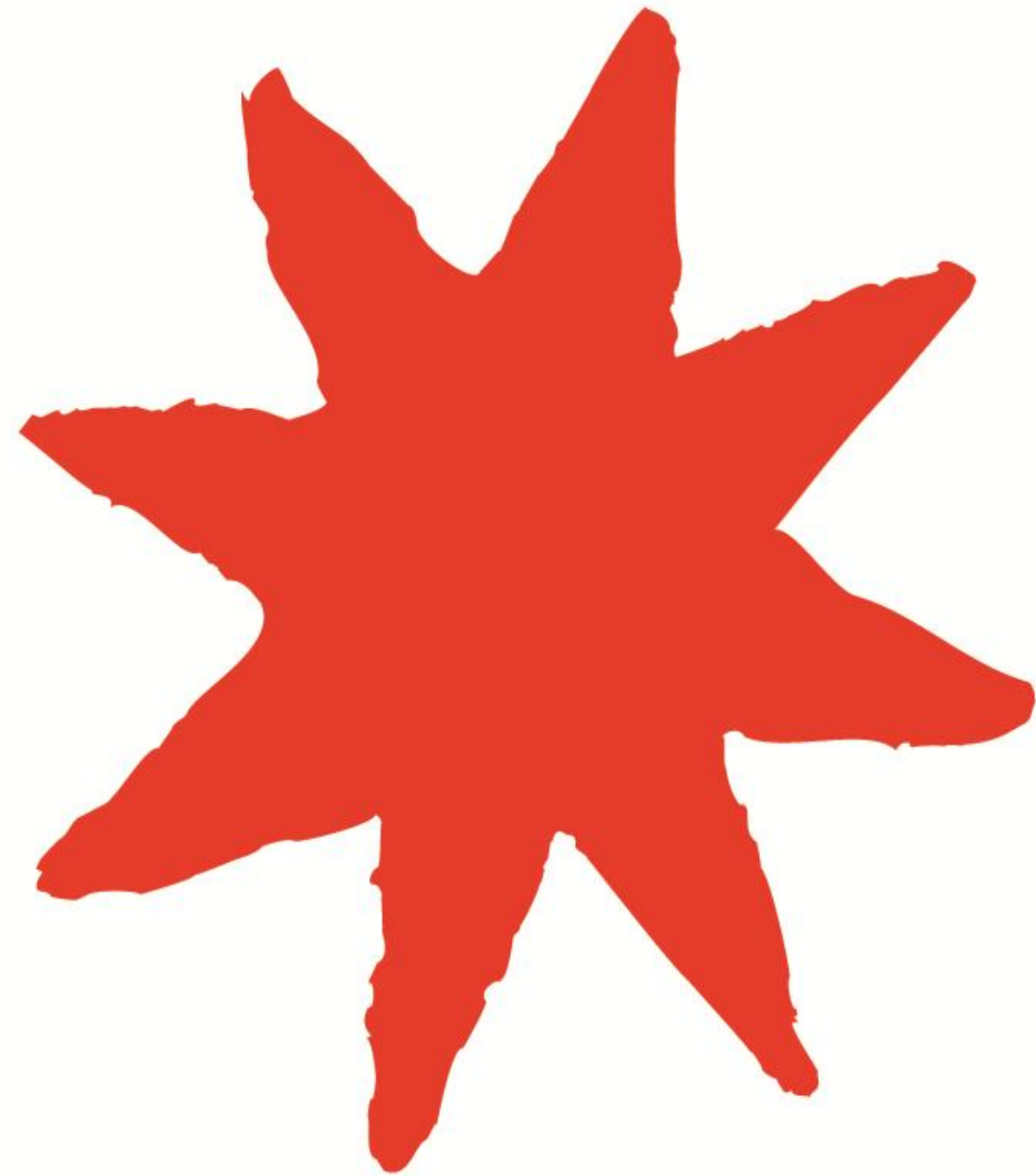
Des questionnaires FSE+ devront obligatoirement être remplis en cours de formation : début et fin de formation.



Plateformes

Kairos = Outil de France Travail qui permet de faciliter, fluidifier les échanges d'informations entre les organismes de formation et France Travail relatifs aux parcours de formation des demandeurs d'emploi, de leur recrutement à leur entrée en formation.

SoWeSign = Application tierce de la Région Île-de-France pour le suivi des présences des stagiaires en centre de formation et en entreprise.



Région
Île de France



Statut

Lorsqu'un demandeur d'emploi s'engage pour un contrat en alternance dans le cadre de sa formation, son statut évolue en **stagiaire de la formation professionnelle**. Dans ce cas, il doit **informer France Travail de son changement de situation**. Il est classé dans la catégorie 4 des demandeurs d'emploi.

Pour assurer le bon déroulement de la formation, les stagiaires de la formation professionnelle bénéficient de plusieurs droits. En voici quelques-uns :

- 🌱 Le droit à une formation appropriée.
- 🌱 Le droit à une supervision et un encadrement de qualité pendant toute la durée de la formation.
- 🌱 Le droit à une évaluation régulière des connaissances acquises et des progrès en cours de formation.
- 🌱 Le droit également à une évaluation finale en fin de la formation.
- 🌱 Le droit à une protection sociale. En principe, dès que le demandeur d'emploi détient le statut de stagiaire de la formation professionnelle, il est automatiquement affilié à un régime de sécurité sociale. Il bénéficie d'une prise en charge en cas de maladie, de maternité et d'accident de travail.





Documents du dispositif

Début de formation

Questionnaire de situation en entrée de formation

Permet de recueillir les données de chaque participant intégrant le dispositif.

Par mail de l'ARFA

Formulaire RS1 (Rémunération)

Permet de mettre en place la rémunération dès l'entrée dans le dispositif.

Documents FSE+ et Région

Actent les engagements des stagiaires au regard des obligations fixées par l'Union européenne et la Région Île-de-France.

En cours de formation

Émargement numérique

En centre ou en entreprise, l'émargement se fait via SoWeSign.

Attestation de visite en entreprise

Acte la visite obligatoire, 1 ou 2 fois selon le parcours, en cours de formation

Fin de formation

Bilan satisfaction stagiaire

Recueille les avis stagiaires concernant la formation. Par mail de l'ARFA

Questionnaire de situation en sortie

Recueille les données du stagiaire à sa sortie de formation à 3 et 6 mois.
Par mail de l'ARFA

Documents FSE+

Actent les engagements des stagiaires au regard des obligations fixées par l'Union européenne.



Entrée en formation

ARFA → Stagiaire

- Information sur l'entrée dans le dispositif et pour faciliter la mise en place du dossier de rémunération si besoin.
- Modalités d'obtention de la gratuité transports pour les stagiaires éligibles.
- Questionnaire d'entrée en formation par mail incluant la présentation effectuée.

Organisme de formation → Stagiaire

- Questionnaire FSE+ d'entrée en formation à retourner dûment complété ainsi que la charte d'engagement signée et datée.
- Livret de l'apprenant intégrant les pages de l'ARFA notamment le règlement intérieur.

PROTECTION SOCIALE

Les stagiaires du PRFE sont éligibles à la protection sociale sous certaine condition.

La protection sociale est conditionnée à la réception de :

- Attestation d'inscription à France Travail datée de moins de 15 jours ;
- Attestation de situation à France Travail notifiant le refus d'ARE datée de moins de 15 jours ;
- Attestation de droits à l'assurance maladie datée de moins de 15 jours ;
- L'attestation d'assurance maladie des parents pour les mineurs datée de moins de 15 jours ;
- Copie de la carte vitale ;
- [Cerfa P2S](#) (stagiaire et organisme de formation) dûment complété daté de moins de 15 jours ;
- Pièce d'identité :
 - Nationalité française : Pièce d'identité en cours de validité,
 - Étrangers : titre de séjour en cours de validité et passeport.



Le traitement des dossiers sera effectué dès lors que l'ensemble des documents aura été transmis.

Il est précisé que la validation du dossier est à l'appréciation de l'ASP

Important : toutes les attestations doivent être datés de moins de 15 jours.

ASP

**Agence de Services
et de Paiement**

Émargements

Émargement numérique

Centre de formation et entreprise

- Signatures matin et après-midi ;
- S'assurer que son nom et prénom sont correctement orthographiés ;
- Signer obligatoirement.



Une absence de signature ou de mention d'absence justifiée, a un impact immédiat sur le déroulement de la formation.



Une présentation dédiée à l'utilisation de SWS est disponible.



Transport



Le forfait Imagine R pour voyager à tarif réduit sur les réseaux franciliens étant réservé aux scolaires, étudiants et apprentis, la Région Île-de-France a mis en place un « forfait gratuité jeunes en insertion ». Celui-ci permet à certains jeunes stagiaires de la formation professionnelle continue de voyager gratuitement, sur tous les modes de transport en commun (métro, bus, train, rer, tram express, tram), pendant toute la durée de leur formation. Ce forfait est valable un mois, rechargeable chaque mois jusqu'à la fin du stage.

Situation d'éligibilité :

- Le/la stagiaire doit avoir moins de 26 ans. Il/elle peut percevoir ou non l'ARE, l'ASS ou le RSA. Les justificatifs doivent être envoyés à l'ARFA si demandés. La validation du dossier est décidée par l'ASP.

Dès que le critère d'éligibilité est rempli, l'ARFA se charge des modalités administratives puis le stagiaire reçoit via l'ARFA un courrier d'Île-de-France Mobilités avec les consignes à suivre pour charger gratuitement son pass Navigo.

Si le stagiaire est âgé de plus de 26 ans, il peut prendre contact avec [Solidarité Transport](#) pour étudier une prise en charge même partielle.



Fin de formation

ARFA → Stagiaire

- Bilan de satisfaction de fin de formation ;
- Questionnaire de situation à 3 mois et à 6 mois.

Organisme de formation → Stagiaire

- Questionnaire FSE+ de sortie de formation à retourner dûment complété ;
 - Attestation de fin de formation ;
 - Attestation de compétences ;
 - Attestation de résultat .
- Ces attestations formatées par la Région actent la fin de la formation.





Lutte contre le harcèlement

Le harcèlement est une forme de violence récurrente qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions de travail pouvant aboutir à :

- une atteinte à ses droits et à sa dignité,
- une altération de sa santé physique ou mentale,
- ou une menace pour son évolution professionnelle.

Ces agissements sont interdits, même en l'absence de lien hiérarchique entre vous et l'auteur des faits.

Si vous êtes victime de harcèlement, vous pouvez bénéficier de la protection de la loi.

exemples

- Insultes régulières et répétées.
- Communications ou messages téléphoniques intempestifs.
- Réflexions déplacées vis à vis d'un genre.

Deux numéros d'aide

119

Le 119 est ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger.

3018

Le 30 18 est un numéro d'écoute destiné aux jeunes victimes et / ou aux témoins de cyberharcèlement et de toutes formes de violences sur internet : revenge porn, chantage à la webcam, usurpation d'identité, exposition à des contenus violents.

Vos contacts

Toute l'équipe de l'ARFA reste mobilisée aux côtés de ses apprentis :

01 42 45 92 30

www.arfa-idf.asso.fr





Sécurité en milieu professionnel

L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.

Les risques professionnels pour chaque poste de travail sont consignés dans un document appelé document unique d'évaluation des risques (DUERP). Tout salarié et toute personne placée sous l'autorité de l'employeur sont concernés par la santé et la sécurité au travail.

Obligations de l'employeur

Actions de prévention des risques professionnels

- ⚠ Risques de chutes de hauteur ;
- ⚠ Risques d'entrée en contact avec un élément en fonctionnement sur une machine ;
- ⚠ Risques psychosociaux tels la surcharge de travail, agression et violence interne et/ou externe ;
- ⚠ Risques chimiques ;
- ⚠ Dispositions relatives à l'exposition à certains facteurs de risques professionnels.

Actions d'information et de formation

L'employeur doit mettre en place des actions d'information et de formation au profit de tous ses salariés.

Organisation et moyens adaptés

Par exemple modifier les horaires de travail dans le cadre des conditions atmosphériques.

Évaluation des risques dans l'entreprise

L'employeur doit éviter les risques. Si ce n'est pas possible, il doit évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures de prévention.





Mixité & Égalité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail bénéficie autant aux salariées qu'aux entreprises, en permettant d'améliorer la qualité de la vie au travail de même que la performance, l'innovation et l'attraction d'une entreprise.



Définitions

Mixité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

Égalité

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale.





FOAD

La formation ouverte et à distance (FOAD) est un dispositif de formation souple qui répond aux besoins individuels ou collectifs en termes de compétences professionnelles.

Une partie minoritaire de votre formation peut faire appel à la FOAD.

Cela implique des apprentissages individualisés et un accès à des ressources locales ou à distance. Contrairement à la formation traditionnelle, la FOAD n'est pas nécessairement exécutée sous le contrôle permanent d'un formateur. Ce dispositif vous accompagne dans votre processus de développement des connaissances en s'adaptant à votre quotidien et en vous proposant des contenus ciblés et pertinents.

Accompagnement

L'organisme de formation s'engage à apporter toute l'assistance nécessaire à l'apprenti :

- ✿ Avant l'utilisation en présentant le système ;
- ✿ Pendant la formation en assurant un tutorat de type « hot-line » ;

De plus, l'organisme de formation veille à l'utilisation effective de la plateforme (assiduité réelle) pour s'assurer du développement effectif des compétences.



Partenaires



L'ANAF représente et accompagne les apprentis et les futurs apprentis tout au long de leur parcours et dans toutes leurs démarches, quel que soit leur âge ou leur formation.



L'association Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif et éducatif.



En Voiture Simone permet de passer son permis de conduire pour 139€ en boîte manuelle (17h) et 39€ en boîte automatique (17h).



France Travail vous accompagne dans la recherche d'un emploi.



Le Permis Libre permet de passer son permis de conduire pour 126€ en boîte manuelle (20h) et 64€ en boîte automatique (20h).



Nightline France propose une hotline et un accompagnement des apprenants sur leur santé mentale.



Les Missions Locales accompagnent les jeunes de moins de 25 ans dans la recherche d'un emploi.



PSL Francilien vous accompagne dans la recherche d'un emploi via sa plateforme lesportrecrute.fr.



Vous avez la possibilité de profiter de tarifs réduits au théâtre de Paris-Villette (9€ au lieu de 13€).



Walt crée le lien entre les différents acteurs de l'alternance avec les jeunes en quête d'informations, d'orientation et en recherche de formation pré ou post-bac.

www.arfa-idf.asso.fr



Contacts

04





Organigramme

Conseil d'administration & Bureau



Benoît Cayron-Renaux
Directeur
Référént qualité

Joëlle Andrianarijaona
Up to change
Référént qualité – EXT



Développement

Formation

Finances

Niels Guttermann

Responsable développement et digitalisation
Référént mobilité européenne et internationale



Sonia Hubin

Coordinatrice administrative
Référént handicap



Philippe Atitche
Comptable



Elina Calvarin
Chargée de projet



Rosine Kouakou
Chargée administrative



Mawa Coulibaly
Chargée administrative et financière



Mirana Ratovo
Up to change
Gestion des TEP - EXT



Nadine Somé
Chargée administrative



Stéphane Mandret
La souris verte
Référént FOAD - EXT





Contacts privilégiés

Entrée générique

formation@arfa-idf.asso.fr



Mawa Coulibaly

Référente PRFE Région Île-de-France

mcoulibaly@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 27



Sonia Hubin

Référente handicap

Rémunération & Gratuité transport

shubin@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 29

Merci



www.arfa-idf.asso.fr

